

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'EMPLOYEUR Pour la signature d'un contrat d'apprentissage

Je soussigné(e), Mme/Mr :, fonction

Raison sociale de l'entreprise :

Numéro SIRET : Nombre de salariés :

IDCC de l'entreprise : OPCI : CODE APE :
Obligatoire (Opérateur de compétence dont dépend l'entreprise)

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Portable : Email :

➤ M'engage, selon la formation à établir : UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

(document à télécharger CERFA Contrat d'apprentissage 10103+10, site: www.mfr-rhonealpillles.com, onglet recrutement apprentis/ entreprises)

Nom et prénom de l'apprenti :

Date de naissance : Tél :

Date de début du contrat : Date de fin du contrat :

➤ Atteste :

- Que le maître d'apprentissage, (Nom et prénom), répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction (cf. articles L6223-5 et suivants du code du travail).*
- Disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement du contrat.

Pour la formation préparatoire au diplôme suivant :

CAPA Services aux Personnes et Vente en Milieu Rural (sur 24 mois) CODE diplôme 50333003 + RNCP 38390

ACTIVITES PROFESSIONNELLES Réalisées dans l'entreprise (cocher les cases) DOMINANTE METIER

- ☐ VENTE (Commerce de proximité)* ☐ PETITE ENFANCE (Crèche, Ecole Maternelle, Centre Aéré)*
- ☐ STRUCTURES PERSONNES AGEES* (Maisons de retraite, ADMR, Foyer)

* Un stage complémentaire devra être effectué au cours des 2 années de formation pour découvrir l'ensemble des secteurs d'activités imposés par le diplôme

La MFR Rhône Alpilles recueille vos données dans l'objectif d'établir la convention de formation, d'échanger avec vous concernant les modalités de formation au sein de la MFR. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la « Politique de Gestion des Données Personnelles – Tuteurs entreprise » disponible sur le site WEB de la MFR : www.mfr-rhonealpillles.com

M/Mme certifie l'exactitude des renseignements fournis ;

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'entreprise :

VALIDATION DU DOSSIER (MFR-CFA) Le :

Aménagement du parcours proposé le cas échéant : ☐ Réduction ou ☐ Allongement de la durée du cycle de la formation

Adresser cette attestation à la MFR Rhône-Alpilles remplie et visée.



INFORMATION IMPORTANTE A LIRE sur le maitre d'apprentissage

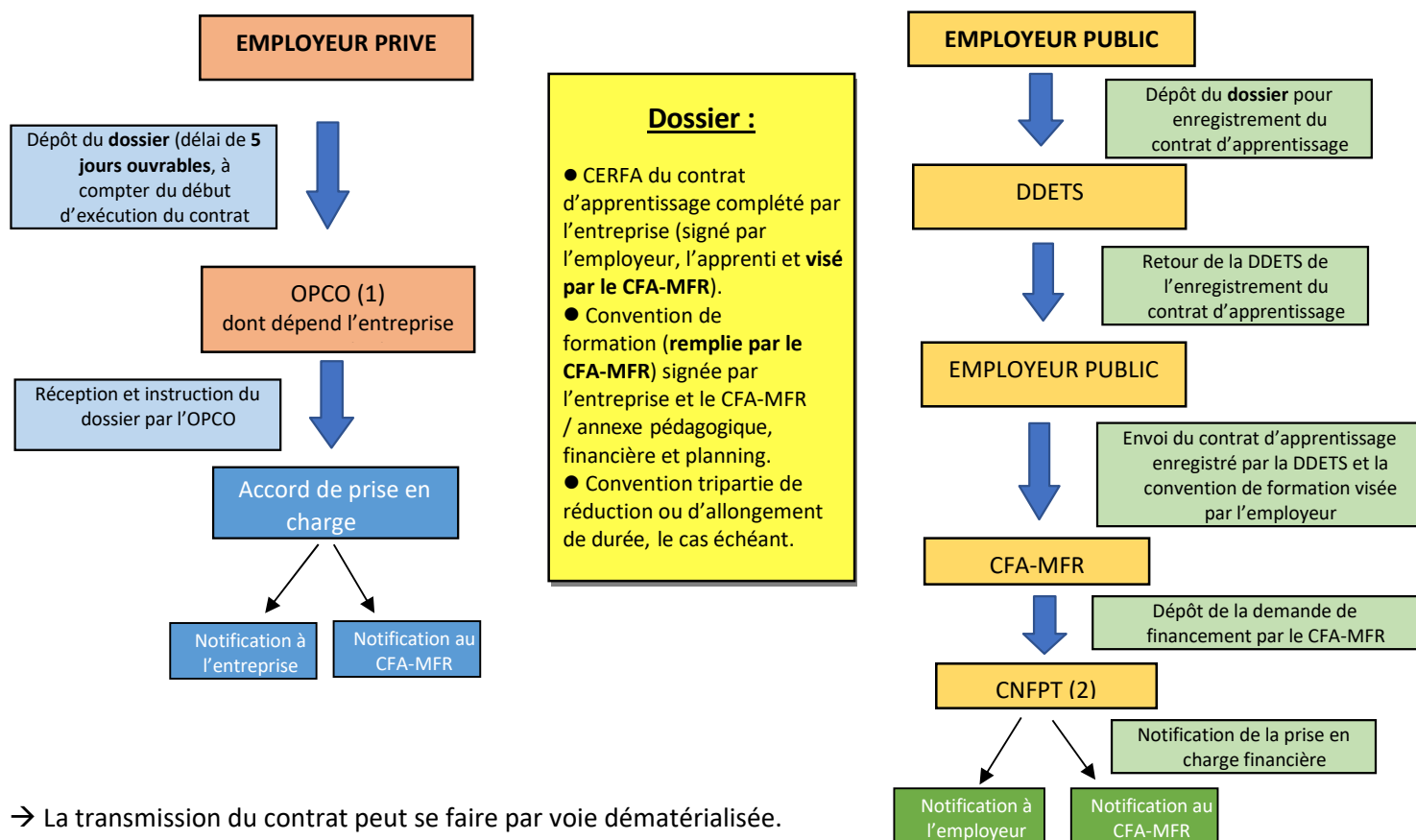
*** (cf. articles L6223-5 et suivants du code du travail) :** La présence d'un maitre d'apprentissage auprès de l'apprenti est une condition essentielle de validité du contrat éponyme. Celui-ci doit être majeur et volontaire de l'entreprise ayant recruté l'apprenti et présenté toutes les garanties de moralité. Les conditions de compétences professionnelles exigées du maitre d'apprentissage sont déterminées par convention collective ou accord collectif de branche. A défaut, les conditions réglementaires d'éligibilité à cette fonction sont les suivantes :

➤ Etre titulaire d'un diplôme ou d'un titre relevant du domaine professionnel correspondant à la finalité du diplôme ou du titre préparé par l'apprenti et d'un niveau au moins équivalent et justifiant d'une année d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti :

Ou

➤ Justifier de deux années d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti.

RECRUTEMENT D'UN APPRENTI



→ La transmission du contrat peut se faire par voie dématérialisée.

(1) : Votre comptable est en mesure de préciser l'OPCO dont vous dépendez.

(2) : CNFPT, OPCO du secteur public.

CHARGEES DE MISSION

Recrutement apprentis / Services aux entreprises

Contacter : **Pascale AUBRY**

TÉLÉPHONE : 04 90 49 17 52

E-MAIL : pascale.aubry@mfr.asso.fr

REFERENT HANDICAP : Pascale AUBRY

SITE WEB : www.mfr-rhonealpilles.com

COMMENTAIRES :